



Québec, le 4 septembre 2025



Objet : Demande d'accès supplémentaire du 27 août 2025
N/D : 2577911SST

La présente donne suite à votre courriel reçu le 27 août dernier, à la suite de notre réponse transmise cette même date, relatif à votre demande d'accès.

L'avis d'ouverture visé par votre demande nous a finalement été transmis peu après notre réponse précédente. Vous en trouverez donc ci-joint une copie.

Conformément à l'article 174 de la *Loi sur la santé et la sécurité du travail*, RLRQ, c. S-2.1, le numéro identificateur unique du maître d'œuvre (numéro ENL) a été caviardé, puisqu'il est confidentiel.

Nous devons vous informer que vous pouvez demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision. Nous joignons une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Espérant le tout à votre satisfaction, veuillez agréer nos salutations distinguées.

Le substitut de la responsable de l'accès aux documents et
de la protection des renseignements personnels,

Me Vincent Paré

Signature numérique de Me Vincent Paré
DN : cn=Me Vincent Paré, o=CNESST,
ou=Laroche Avocats CNESST,
email=vincent.pare@cnesst.gouv.qc.ca, c=CA
Date : 2025.09.04 14:40:06 -04'00'

Vincent Paré, avocat
vincent.pare@cnesst.gouv.qc.ca
Téléphone : 418 266-4900 poste [redacted]
Télécopieur : 418 528-7245

VP/jr

p.j.

AVIS DE RECOURS EN RÉVISION

RÉVISION

a) Pouvoir

L'article 135 de la Loi prévoit qu'une personne peut, lorsque sa demande écrite a été refusée en tout ou en partie par le responsable de l'accès aux documents ou de la protection des renseignements personnels ou dans le cas où le délai prévu pour répondre est expiré, demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision.

La demande de révision doit être faite par écrit; elle peut exposer brièvement les raisons pour lesquelles la décision devrait être révisée (art. 137).

L'adresse de la Commission d'accès à l'information est la suivante :

QUÉBEC

Commission d'accès à l'information
Bureau 2.36
525, boul. René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1R 5S9

Tél : (418) 528-7741
Télec : (418) 529-3102

MONTRÉAL

Commission d'accès à l'information
Bureau 900
2045, rue Stanley
Montréal (Québec) H3A 2V4

Tél : (514) 873-4196
Télec : (514) 844-6170

b) Motifs

Les motifs relatifs à la révision peuvent porter sur la décision, sur le délai de traitement de la demande, sur le mode d'accès à un document ou à un renseignement, sur les frais exigibles ou sur l'application de l'article 9 (notes personnelles inscrites sur un document, esquisses, ébauches, brouillons, notes préparatoires ou autres documents de même nature qui ne sont pas considérés comme des documents d'un organisme public).

c) Délais

Les demandes de révision doivent être adressées à la Commission d'accès à l'information dans les 30 jours suivant la date de la décision ou de l'expiration du délai accordé au responsable pour répondre à une demande (art. 135).

La loi prévoit spécifiquement que la Commission d'accès à l'information peut, pour motif raisonnable, relever le requérant du défaut de respecter le délai de 30 jours (art. 135).

L.R.Q., chapitre S-2.1

LOI SUR LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL

CHAPITRE IX

LA COMMISSION DES NORMES, DE L'ÉQUITÉ, DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL

SECTION II

LES FONCTIONS DE LA COMMISSION

174. La Commission assure le caractère confidentiel des renseignements et informations qu'elle obtient; seules des analyses dépersonnalisées peuvent être divulguées.

Malgré le premier alinéa, la Commission peut communiquer à la Régie du bâtiment du Québec tout renseignement nécessaire à l'application de la Loi sur le bâtiment (chapitre B-1.1). De même, elle peut communiquer à la Commission de la construction du Québec tout renseignement nécessaire à l'application de la Loi sur les relations du travail, la formation professionnelle et la gestion de la main-d'oeuvre dans l'industrie de la construction (chapitre R-20). Elle peut également communiquer au ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale tout renseignement relatif à une indemnité ou à un paiement d'assistance médicale qu'elle verse ou qu'elle est susceptible de verser à une personne et qui est nécessaire à l'application de la Loi sur l'aide aux personnes et aux familles (chapitre A-13.1.1).

1979, c. 63, a. 174; 1990, c. 31, a. 8; 1994, c. 12, a. 67; 1997, c. 63, a. 128; 1998, c. 36, a. 193; 2001, c. 44, a. 30; 2005, c. 15, a. 172; 2012, c. 25, a. 76.

SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL

Formulaire - Avis d'ouverture et de fermeture d'un chantier de construction

À l'usage de la CNESST	Région	Numéro du chantier	Numéro de référence 19465	Formulaire transmis le 2025-08-27	Bureau régional OP1400
------------------------	--------	--------------------	------------------------------	--------------------------------------	---------------------------

Identification du chantier

☒ Ouverture	Nom du projet du chantier
☒ Fermeture	Hôtel Témiscouata-sur-le-Lac

Emplacement du chantier

Adresse municipale 205, Rue Jacques-Dubé Témiscouata-sur-le-Lac		Code postal G0L 1X0
Voie publique	Intersection	Emplacement (si nécessaire)
Désignation cadastrale du chantier	Numéro de lot de cadastre	Localité

Caractéristiques applicables à un chantier à risque élevé

☐ Amiante	☐ Bâtiment, structure ou élément de structure de 15 mètres de hauteur ou plus
☐ Construction ou réparation de lignes électriques ou support de celles-ci	☐ Excavation de 6 mètres de profondeur ou plus
☐ Souterrain	☐ Tranchée de 50 mètres ou plus de longueur (comprenant aqueduc et égout)
☐ Travaux dans une centrale ou une sous-station électrique	☐ Travaux de démolition
☐ Travaux de dragage	☐ Travaux en espace clos (ex: citerne, puits d'accès)
☐ Travaux à une distance de 3 mètres ou moins d'une ligne électrique d'une tension supérieure à 750 volts	
☐ Travaux en plongée ou en milieu hyperbare	
☐ Travaux de génie civil au-dessus ou à moins de 2 mètres d'une étendue d'eau qui a une profondeur de plus de 1 mètre et demi	
☐ Utilisation d'explosifs	

Amiante

☐ Enlèvement d'amiante
☐ Démolition mettant en cause de l'amiante
☐ Existence d'un programme de formation et d'information conforme à l'article 3.23.7 du Code de sécurité pour les travaux de construction

Nature des travaux

Type de travaux Bâtiment commercial	Type d'ouvrages : ☐ Rénovation ou agrandissement ☒ Nouveau bâtiment	Superficie totale des planchers des bâtiments 4 004 m ²
☐ Travaux comportant des plans et procédés de montage et de démontage ☐ Soumis ☐ À soumettre		

Coût des travaux, calendrier et nombre maximal de travailleurs

Coût des travaux 10 200 000 \$	Date d'ouverture du chantier 2025-08-25	Durée prévue du chantier 10 Mois	Date prévue de fermeture (si la durée est d'un mois ou moins) 2026-07-17
Nombre maximal de travailleurs de la construction prévu sur le chantier à un moment donné des travaux, y compris ceux des sous-traitants			9

Identification du maître d'oeuvre

Nom CONSTRUCTION DE L'AVENIR (1996) INC.	Numéro d'entité légale [REDACTED]
Adresse 110, rue Niquet Dolbeau-Mistassini (Québec) G8L 5T5	Numéro d'établissement Téléphone 418 637-1838

SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL

Formulaire - Avis d'ouverture et de fermeture d'un chantier de construction

À l'usage de la CNESST	Région	Numéro du chantier	Numéro de référence 19465	Formulaire transmis le 2025-08-27	Bureau régional OP1400
------------------------	--------	--------------------	------------------------------	--------------------------------------	---------------------------

Identification du propriétaire (s'il est différent du maître d'oeuvre)

Nom			Numéro d'entité légale		
Numéro et rue			Numéro d'établissement		
Ville, village ou municipalité		Province / État		Code postal / Code zip	Téléphone

Représentant du maître d'oeuvre (personne qui complète ce formulaire)

Prénom / Nom Valérie Lamontagne		Téléphone 418 276-2969	Poste 26	Télécopieur
Fonction Présidente		Courriel vlamontagne@constructiondelavenir.com		

Personne à contacter sur le chantier (si différente du représentant du maître d'oeuvre)

Prénom / Nom		Téléphone	Poste	Télécopieur
Fonction		Courriel		

Identification des personnes et entreprises sur le chantier

Fonction					
☒ Employeur	☐ Architecte	☐ Ingénieur-conseil	☐ Surveillant des travaux		
Nom Pro-armature					
Numéro et rue					
Ville, village ou municipalité			Province / État		Code postal / Code zip
Téléphone	Poste	Télécopieur	Numéro d'entité légale		Numéro d'établissement
Fonction					
☒ Employeur	☐ Architecte	☐ Ingénieur-conseil	☐ Surveillant des travaux		
Nom Acier Fastech					
Numéro et rue					
Ville, village ou municipalité			Province / État		Code postal / Code zip
Téléphone	Poste	Télécopieur	Numéro d'entité légale		Numéro d'établissement

SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL

Formulaire - Avis d'ouverture et de fermeture d'un chantier de construction

À l'usage de la CNESST	Région	Numéro du chantier	Numéro de référence 19465	Formulaire transmis le 2025-08-27	Bureau régional OP1400
------------------------	--------	--------------------	------------------------------	--------------------------------------	---------------------------

Fonction ☒ Employeur ☐ Architecte ☐ Ingénieur-conseil ☐ Surveillant des travaux					
Nom Otis					
Numéro et rue					
Ville, village ou municipalité				Province / État	
Code postal / Code zip					
Téléphone	Poste	Télécopieur	Numéro d'entité légale		Numéro d'établissement
Fonction ☒ Employeur ☐ Architecte ☐ Ingénieur-conseil ☐ Surveillant des travaux					
Nom Fondations BA					
Numéro et rue					
Ville, village ou municipalité				Province / État	
Code postal / Code zip					
Téléphone	Poste	Télécopieur	Numéro d'entité légale		Numéro d'établissement